

Réf. : Responsable Service scolarité

## Arrêté fixant la composition du jury de diplomation du Master Sciences du médicament et des produits de santé

Le Doyen de la Faculté de Pharmacie de Lille,

- Vu le code de l'éducation, notamment les articles L. 613-1, D. 623-6 et D. 613-7,  
Vu l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master,  
Vu l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant les modalités d'accréditation d'établissements d'enseignements supérieur,  
Vu l'arrêté de l'Université de Lille n° 2023-269 du 15 septembre 2023 relatif à délégués de signature.

Décide :

Art. 1 : sont nommés pour l'année universitaire 2023-2024 membres du jury de diplomation du **Master Sciences du médicament et des produits de santé** :

Président : M. le Pr Nicolas BLANCHEMAIN (PU),

M. le Dr Christophe FURMAN (MCF),  
Mme le Dr Stéphanie GENAY (MCU-PH).  
Mme Laurence GOOSSENS (MCF),

Art. 2 : le Responsable de l'Administration et du Pilotage de la Faculté de Pharmacie est chargé de l'exécution de la présente décision.

Fait à Lille, le 19 Octobre 2023

Par délégation le Premier Assesseur

**Le Premier Assesseur,**

  
**Anne GARAT**

Anne GARAT

